

Histoire d'un alpage communautaire, l'alpage de Loriaz (Haute-Savoie)

Françoise Gardelle, Charles Gardelle

Résumé

Résumé. — L'alpage de Loriaz possède une vieille histoire dont le 1er document date de 1439. Communautaire dès l'origine, il fut jusqu'au XVIIe siècle menacé par des empiètements individuels. Du milieu du XVIIIe siècle, jusque vers 1880, le troupeau inalpé s'accroît et les alpagistes, faute de pouvoir valablement l'agrandir, s'efforcent, avec plus ou moins de bonheur, de l'améliorer. A partir de 1925 le troupeau se réduit irrémédiablement ; en 1963 l'alpage ferme. Une vocation touristique pourrait se dessiner.

Abstract

Summary. — The pastures at Loriaz have had old records whose first traces date back from 1439. They used to belong to a community right from the beginning; till the 17th century they had been threatened by individual takeovers. Since the middle of the 18th century until about 1880, the Alpine herd had kept increasing. Unable to expand the pastures substantially, the Alpine ranchers have done their utmost to improve them. From 1925 onwards, the herd has been definitely dwindling and the pastures have been given up since 1963. Touristic plans could be hatched for the area in the future.

Citer ce document / Cite this document :

Gardelle Françoise, Gardelle Charles. Histoire d'un alpage communautaire, l'alpage de Loriaz (Haute-Savoie) . In: Revue de géographie alpine, tome 64, n°2, 1976. pp. 185-205;

doi : <https://doi.org/10.3406/rga.1976.2041>

https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1976_num_64_2_2041

Fichier pdf généré le 22/04/2018

Françoise et Charles GARDELLE *

Histoire d'un alpage communautaire

L'alpage de Loriaz (Haute-Savoie)

RÉSUMÉ. — *L'alpage de Loriaz possède une vieille histoire dont le 1^{er} document date de 1439. Communautaire dès l'origine, il fut jusqu'au XVII^e siècle menacé par des empiètements individuels. Du milieu du XVIII^e siècle, jusque vers 1880, le troupeau inalpé s'accroît et les alpagistes, faute de pouvoir valablement l'agrandir, s'efforcent, avec plus ou moins de bonheur, de l'améliorer. A partir de 1925 le troupeau se réduit irrémédiablement ; en 1963 l'alpage ferme. Une vocation touristique pourrait se dessiner.*

SUMMARY. — *The pastures at Loriaz have had old records whose first traces date back from 1439. They used to belong to a community right from the beginning; till the 17th century they had been threatened by individual takeovers. Since the middle of the 18th century until about 1880, the Alpine herd had kept increasing. Unable to expand the pastures substantially, the Alpine ranchers have done their utmost to improve them. From 1925 onwards, the herd has been definitely dwindling and the pastures have been given up since 1963. Touristic plans could be hatched for the area in the future.*

LES SOURCES.

Un alpage communautaire peut être riche de documents écrits : délibérations municipales, actes notariés sur les droits de propriété, procès, livres de comptes tenus, année après année, par les procureurs, mais beaucoup de ces documents ont pu être détruits par les intéressés, une fois leur intérêt comptable révolu. Il s'y ajoute, dans les hautes vallées, une forte tradition orale, sans repaire chronologique. L'alpage était au centre de la vie locale et l'isolement a favorisé la transmission des faits. Enfin on dispose d'une archéologie, car on peut retrouver sur le terrain les traces des constructions pastorales.

Ces trois sources : documents écrits, tradition, archéologie se recourent, s'épaulent. Une découverte sur le terrain éclaire un texte,

* Docteur en géographie, professeur au lycée de Romans.

un texte réveille la mémoire d'un ancien. La tradition revit et suscite de nouvelles recherches d'archives.

Il en fut ainsi dans nos recherches sur l'alpage de Loriaz, possession commune des Vallorcins, à l'extrême nord-est du domaine alpin français.

LE CADRE NATUREL.

L'alpage de Loriaz, 447 ha cadastrés, en fait 110 de valables, est bien orienté, dans son ensemble, au soleil levant. Des glaciers de cirque ont taillé d'assez vastes surfaces peu inclinées¹ dans les gneiss et déposé des moraines plus favorables à l'herbe que la roche en place ou les glaciers de pierres des zones les plus élevées². Le grand glacier collecteur a même déposé, dans la zone inférieure, des moraines bien triturées, riches d'argiles où la pelouse ne souffre pas de la sécheresse.

L'alpage se localise entre 1 900 et 2 400 m. La forêt s'arrête actuellement aux environs de 1 900 m, mais quelques mélèzes isolés attestent qu'autrefois elle montait plus haut. Un Vallorcain peut encore témoigner avoir vu de très vieilles souches vers 2 100 m. L'essentiel de l'herbe se situe entre les isohypses 1 900 et 2 100, dans une zone forestière, à l'origine, que de jeunes arbres commencent à reconquérir.

LA TOPONYMIE.

La toponymie le confirme. Dans les premiers textes en français du xvi^e siècle, notre estive s'appelle l'Hault Réal. L'Hault, l'Au désigne l'Alp ; l'expression « monter à l'Au » était encore utilisée par de vieux Vallorcins après la Seconde Guerre mondiale³. Le terme d'Au se rencontre dans la toponymie pastorale du Valais voisin, en Val d'Aoste et même en Dauphiné : l'Aulp du Seuil en Chartreuse. Réal est dérivé du germanique et signifie le défrichement. Les premiers habitants de Vallorcine étaient des habitants du haut Valais, des « Teutonenses », selon le premier document écrit concernant la vallée.

Notre Alpe défrichée, Haut Réal s'écrira par la suite Lauréal (documents concernant les droits féodaux de 1738, puis Loréaz dans le journal de Joseph Bozon (1739-1800), puis Loréal dans celui de

¹ Veyret P. [10], planche VIII.

² Vincent F. [11].

³ Lévi-Pinard [5], p. 92.

Vincent Burnet (1780-1817), enfin Lauréaz, Lauréat, Loriaz sous la plume des secrétaires de mairie de la seconde moitié du XIX^e siècle. La graphie actuelle de Loriaz ne devient définitive qu'après la Première Guerre mondiale.

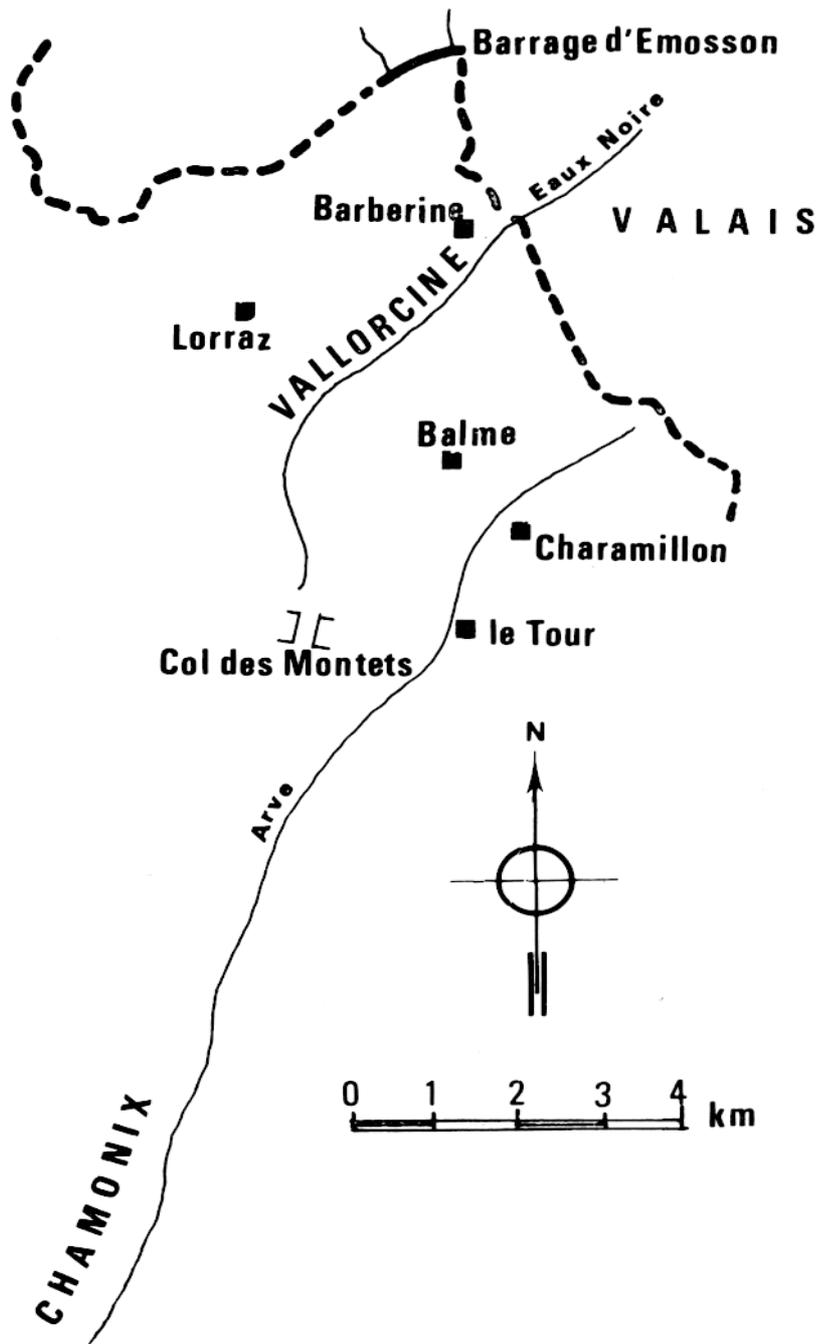


Fig. 1. — Situation générale.

I. Fondation et défense de l'alpage communautaire.

A) LES ORIGINES DE L'ALPAGE.

Le 1^{er} document sur l'Hault Réal date de 1439. Il est, dans le genre, le plus vieux concernant la zone pastorale du Prieuré de Chamonix. Nous le connaissons par la traduction française de 1615, d'un texte original en latin.

Mais l'Hault Réal a été organisé avant cette date de 1439. En 1264, le prieur de Chamonix installe les colons allemands du haut Valais à Vallorcine; en 1272 l'église est fondée; en 1288 les droits féodaux sont précisés. Les défrichements sont donc déjà assez avancés. Dès 1307, les Vallorcins sont en procès contre les Valaisans de Salvan, à propos du lointain alpage d'Emosson, aujourd'hui inondé par le grand ouvrage hydro-électrique franco-suisse. En 1322, le conflit quitte la procédure et se transforme en guerre locale : les Valaisans battent les Vallorcins qui avaient pourtant reçu l'aide des Chamoniards et des gens de Passy. Si l'on se bat pour l'alpage lointain d'Emosson, il est probable que l'Hault Réal, plus ou moins défriché, ne suffisait déjà plus.

Il faut attendre 1439 pour tenir le 1^{er} document. Nous sommes à une époque de relative prospérité en haut Faucigny⁴ ; l'herbe est de plus en plus convoitée et les comparsonniers de Vallorcine estiment nécessaire de préciser les limites de l'alpage ; elles sont indiquées rapidement pour la zone des crêtes, frontière évidente et incontestée, avec minutie du côté de la vallée : les lieux-dits cités sont pour une part inconnus aujourd'hui. Car de l'aval monte la menace des appropriations individuelles.

Après la délimitation, le texte interdit ensuite l'inalpage individuel et, à plus forte raison, toute propriété privée à l'intérieur du périmètre. L'alpage est une propriété commune de tous les comparsonniers de Vallorcine. On a l'habitude « d'y faire un fruit et quelquefois deux ». Le fruit désigne la fabrication en commun du fromage et a donné le terme fruitière courant encore aujourd'hui.

L'organisation pastorale communautaire est conforme à la tradition du haut Valais germanique d'où sont issus nos Vallorcins⁵. Elle est aussi une nécessité, la division en biens individuels minuscules (inalpage de 2 vaches) serait une absurdité économique, voire une impossibilité, si l'on tient compte des contraintes du site, notamment des zones avalanches.

⁴ Guichonnet B. [4], p. 302.

⁵ Loup J. [6], p. 159, et [7], p. 623.

Le texte indique qu'il y a parfois 2 fruits et confirme la tradition orale de deux alpages. Qu'en est-il sur le terrain ? Au lieu dit le Plan de l'Au on retrouve effectivement deux enclos pareillement disposés : une enceinte circulaire avec deux entrées, une grande cour intérieure parfaitement plane sur laquelle s'ouvrent de petites écuries en pierres sèches ; on peut encore reconnaître le soubassement d'environ 25 écuries de taille très inégale. Bien sûr toute trace de charpente a disparu, mais le texte précise qu'il s'agit de « Challex » : les vestiges actuels portaient bien toitures et probablement même des murs de bois selon la tradition valaisanne.

Soulignons l'absence de vastes étables si habituelles aux montagnes communautaires. Probablement 25 petites étables contenant chacune le bétail d'un, deux ou trois comparsonniers. Vallorcine compte, en 1411, 46 feux. Cette organisation se retrouve encore dans le haut Valais⁶, mais aussi sur les alpages proches de Chamonix ou de Passy ; elle demeurera dans les trois reconstructions successives de l'alpage. Telle est la toute-puissance de la tradition dans la vie pastorale.

Le site choisi avait un double avantage : abondance des eaux, le Nant se partage ici en plusieurs bras et une énorme source surgit de la moraine du Sassey. Cette moraine constituait surtout un magnifique paravalanche au pied de l'envers dangereux de l'aiguille de Loriaz.

Enfin le texte de 1439 nous fournit encore une précision de valeur. Deux Vallorcins s'engagent à construire et à entretenir la Chavanne (c'est-à-dire en fait la fromagerie), à fournir le matériel : seilles, écuelles, etc.) ; ils conserveront la clef après la descente du fromage. En échange, ils obtiennent le fumier avec la possibilité de l'évacuer par un canal. Or ce canal se retrouve sur le terrain : il passe auprès des deux enclos, se jette dans un étang encore en eau aujourd'hui, fermé par une digue pavée. Cet étang devait permettre une « chasse » périodique du lizier : un écoulement continu se serait vite perdu en cours de route. Ensuite le canal franchit deux vallons en aqueduc puis se perd à travers une pente très raide qui n'a pas permis sa conservation.

Ce canal a exigé un travail énorme, surprenant au premier abord, mais nos Vallorcins sont originaires du Valais aux 650 km de bisses (canaux d'arrosage)⁷. Le droit sur le fumier contre la construction de la Chavanne se retrouvera beaucoup plus tard, en 1709, à Charamillon dans la haute vallée de Chamonix.

⁶ Loup J. [7], p. 628.

⁷ Loup J. [6], p. 167, et [7], p. 617-618.

Mais pourquoi les « comparsonniers » abandonnent-ils si facilement le fumier ? Les étables se situent à 1 920 m, au creux de l'alpage, bien trop basses pour que l'on puisse fumer les pelouses par gravité.

B) LA COMMUNAUTÉ MENACÉE.

Le texte de 1439 est une précaution contre les empiétements individuels : la communauté est déclarée éternelle. Cependant elle sera menacée. Un procès-verbal du 22 juillet 1614 vérifie les confins délimités en 1439 (notons en passant que sur les 13 patronymes portés en signature, 12 existent encore à Vallorcine en 1975). Un deuxième procès-verbal du 11 juin 1615 dénonce deux Vallorcins usurpateurs d'une des meilleures parties de l'alpage (12 sétérés) où l'herbe est « longue autant avance qu'en plaine ». Les deux inculpés ne peuvent fournir de titres de propriété ni apporter la preuve du paiement de l'impôt. L'année suivante le foin des prairies recouvertes est vendu aux enchères pour 10 ans ; la coupe devra être terminée le 24 août afin de laisser aux consorts le libre usage des pâturages. Notons que le terme de comparsonnier utilisé en 1439 cède la place à celui de consort qui désormais désignera jusqu'au xx^e siècle les ayants droit de l'alpage. On ne possède pas d'autres documents sur ces ventes à foin ; elles ont probablement cessé avec la croissance des effectifs.

Le procès-verbal nous renseigne sur les circonstances de ces usurpations : Vallorcine a été dévastée par la guerre, les communiens ont manqué de bétail et le fruit commun en a souffert. Il y eut d'autres accaparements qui furent réglés à l'amiable par des échanges avec des parcelles en forêt communale encore bien visibles dans le cadastre actuel, mais qu'il est impossible de dater, les familles propriétaires ayant perdu leur titre d'origine.

II. Développement et amélioration de l'alpage (1615-1912).

A) CONSTITUTION DES ÉCURIES SUR UN NOUVEAU SITE.

Les textes de 1615 dénoncent les défauts du premier site : inondation du Nant, voisinage de blocs rocheux dangereux pour le bétail. On envisage le transfert sur un site nouveau, le « Joyat », en patois « djuas », terme que l'on retrouve dans la toponymie pastorale valaisane et savoyarde et qui s'écrit fréquemment jeux, terme cel-

tique désignant la forêt, étymologie qui converge dans le même sens que celle de l'Aup Réal⁸.

Le Joyat deviendra jusqu'au xx^e siècle le point de mire des aménagements pastoraux. Cependant en 1615, après réflexion, on ne construira pas les nouveaux chalets sur le joyat, par crainte d'avalanches possibles, mais un peu plus bas à l'abri dans une bonne orientation sud-ouest. L'eau manquait, on creusa un canal long d'un peu plus d'un kilomètre. Grâce à lui et à l'emplacement des écuries vers 2 040 m, au centre de l'alpage, on peut fertiliser de vastes étendues par tout un réseau de rigoles assurant l'épandage du lizier.

Quel était l'aspect des constructions de 1615 ? Il est impossible de le savoir, car deux fois les chalets seront reconstruits sur le même site, avec chaque fois destruction des chalets précédents.

Passé 1615, nous manquons de documents, Vallorcine endure la guerre et la famine.

B) RECONSTRUCTION DES ÉCURIES.

Après la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) dont souffrent durement les Vallorcins occupés par des cavaliers espagnols, on entre dans une époque de relative prospérité. La population majeure atteint 330 habitants en 1756 et, dès 1761, on entreprend la reconstruction des chalets de Lauréal pour remplacer ceux trop vétustes de 1615. Cette fois encore on n'imagine point une grande écurie collective, mais des écuries mitoyennes construites par trois, quatre ou cinq consorts associés et selon une situation juridique très particulière. Le sol des écuries reste propriété communale ; les bâtisseurs ne payent pas d'impôt foncier ; ils possèdent des fonds, un par vache ; le fonds est un droit d'usage que l'on peut transmettre, louer, vendre, mais avec un droit de préemption des autres possesseurs de fonds de la même écurie. Cependant le fonds n'est point mentionné dans les testaments. La transmission semble liée à l'héritage ou à la vente de la maison-écurie de la vallée. Cette situation juridique demeure encore telle aujourd'hui. A Chamonix les montagnes en consortage se divisent aussi en fonds, mais avec des droits un peu différents, et le fonds est mentionné dans les héritages⁹. Cependant deux écuries appartiennent en toute propriété à leurs bâtisseurs, anciens possesseurs de parcelles privées sur l'alpage. Enfin il est probable que la chavanne (la fromagerie, en même

⁸ Renseignements fournis par J.-C. Bouvier de l'Université de Provence.

⁹ Couvert du Crest R. [1], tome 2, p. 148.

temps habitation des bergers) devait appartenir déjà à la commune. Elle n'apparaît pas dans les comptes des consorts au moment où ils reconstruisent les écuries.

En revanche le matériel de la chavanne a été fourni par les alpagistes. En 1761, Joseph Bozon, dans son journal, note sa quote-part personnelle dans l'achat du chaudron. Mais un chaudron de cuivre tout neuf était bien tentant, et en 1763 le journal d'un autre Vallorcain, Vincent Burnet, rapporte que l'on « a rosber la chaudière » et on a rien pu découvrir ; il en a coûté 26 sols par « faisant jeu » pour la rétablir. Etant donné la configuration des lieux, le chaudron ne pouvait être emporté par la vallée sans que les voleurs fussent aperçus ; il est bien possible qu'il ait disparu par le Valais. Les voisins avaient déjà une réputation séculaire de voleurs de bois !

Avec quels matériaux reconstruit-on l'alpage ? A cette époque Vallorcine met à feu ses premiers fours à chaux, les « raffours » fonctionnant au bois. J. Bozon et les consorts qui lui sont associés embauchent un maçon et pour la première fois bâtissent un mur en pierres liées au mortier¹⁰. Ce fut cependant une exception, presque toutes les autres écuries auront des soubassements de pierres sèches, des murs de bois à la manière valaisanne, les ancelles couvrent les toits. Certaines pièces de charpente en mélèze de fortes dimensions n'ont pu être remontées de la forêt actuelle, et cela donne à penser que l'alpage est encore partiellement un mélèzin clair tel qu'on le voit au pied de l'aiguille de Loriaz. L'existence des vieilles souches visibles encore au début du xx^e siècle sur le même versant et un peu au-dessus des écuries permet de le confirmer.

C) LE TROUPEAU A LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

Il nous est connu par le journal de J. Bozon qui cette année, à titre de procureur, gère l'alpage : 46 consorts inalpent 119 laitières, 4 vaches à l'engrais, 15 cochons, sous la garde de 7 montagnards. L'inalpage ne dure que deux mois, du 24 juillet au 23 septembre, et on a fabriqué 5 112 livres de fromage réparti en 287 pièces.

On peut donc estimer la lactation à près de 3 litres et demi par jour et par vache. Production fort honorable pour l'époque. Mentionnons que cette production ne fut atteinte sur certains alpages de Maurienne qu'en 1930. Mais ne généralisons pas trop à partir d'une seule année.

¹⁰ Lévi-Pinard G. [5], p. 95.

Les saisons d'inalpage peuvent être très variables. En 1821, V. Burnet, non contemporain de l'événement, signale « qu'il a été une grosse compagne au Loréal ». A l'opposé, les chutes de neige estivales représentent parfois de petites catastrophes. Le 27 juillet 1795 on n'a pu encore inalper à cause de la neige. En 1799, pour le même motif, on n'inalpe que le 5 août. En 1809 on désalpe précipitamment le 9 septembre, toujours à cause de la neige ; on remontera le 11 dans l'après-midi. De tels mouvements tarissent la lactation. En 1813 on n'inalpera que le 3 août. En 1814 on redescend de l'alpage les 5 et 6 septembre, mais le 1^{er} août de cette même année il avait fallu monter du foin à dos d'homme, car la neige était descendue jusqu'à 1 400 m d'altitude.

Nous sommes là dans une époque de crue glaciaire, mais partout et constamment la vie pastorale se trouve perturbée ainsi par des neiges mal venues.

D) CROISSANCE RAPIDE DES EFFECTIFS AU XIX^e SIÈCLE.

Dès la fin du XVIII^e siècle la population de la vallée s'accroît vite¹¹ et avec elle le troupeau bovin, mais pour ce dernier nous ne possédons que des points de repère. En 1848 le régime sarde recense 800 Vallorcins ; le 1^{er} recensement français en 1862 : 624, mais cette fois sans tenir compte des migrants temporaires. La tradition attribue 240 vaches au point culminant de la vie pastorale. A coup sûr on en compte 217 en 1882 ; comment nourrir un tel troupeau ? On doit d'abord limiter la durée de l'estive (en moyenne deux mois) : on ne monte qu'à la mi-juillet après avoir épuisé l'herbe des communaux d'en bas.

1) *Agrandissement de l'alpage.*

Deuxième solution : agrandir l'alpage. Nous avons vu que des échanges l'avaient déjà agrandi vers le bas à des dates indéterminées. On ne pouvait espérer plus à cause de la raideur du versant, mais vers le Nord on pouvait rattacher l'alpage réservé au presbytère : le Taillen. Ce mauvais alpage, assis sur un glacier de pierres, a été sécularisé en 1794 au temps de l'occupation française. Une « manœuvre générale » des consorts, le 17 juillet 1808, permet d'ouvrir un sentier du Loréal vers le Taillen, et les 3 et 8 août on y mène paître les vaches au prix de deux nouvelles mobilisations des consorts, car le trajet est dangereux et le pâturage bien rocheux.

¹¹ Pour l'étude de la démographie, se reporter à Siaud A.-M. [8].

« Tout alla très bien », note le chroniqueur avec satisfaction. L'annexion de cet ancien bien d'église est une nécessité économique, étrangère à tout sentiment irreligieux. En effet, le 8 et le 12 octobre de cette même année 1808, deux nouvelles « manœuvres générales » permettent de rétablir la croix de l'alpage abattue par les Français le 4 mars 1794. Après l'annexion du TailLEN on ne peut espérer une nouvelle extension.

2) *Tentative pour améliorer le rendement de l'herbe.*

Mais il reste une troisième solution, passer à des méthodes plus intensives, accroître le rendement de l'herbe en fumant les pelouses au-dessus des écuries. Les Vallorcins émigrent nombreux l'été comme faucheurs ou « arpins ¹² » en Tarentaise, la grande vallée pastorale de la Savoie. Quelques-uns proposent d'imiter le système d'inalpage tarin. On terrassera des « creux ¹³ ». En 1872 la commune achète 200 chaînes à 1 franc pièce afin d'y attacher les vaches au piquet pendant la nuit. On passe outre l'interdiction de l'autorité de tutelle (le préfet). Ainsi pendant l'estivage, chaque matin, on pourra pachonner, c'est-à-dire répandre le fumier de la nuit, alentours, par jets de pelle.

On choisit le joyat pour lancer l'expérience. Expérience bien brève, car si l'on avait observé jusqu'au bout la méthode tarine on aurait dû remuer fréquemment à travers l'alpage, afin d'éviter que l'herbe ne soit brûlée par excès de fumure. On ne bougea pas du joyat. A défaut, un canal d'irrigation aurait pu diluer et répartir le lizier. Ce canal sera creusé en 1 mois mais bien plus tard.

En 1882, une délibération du conseil municipal nous prévient de la vente aux enchères des chaînes inutilisées depuis 6 ans. Une petite minorité tenait encore à reprendre l'expérience ; elle ne sera point suivie.

E) L'ALPAGE EN 1912.

L'évolution de Vallorcine, jusqu'ici très lente, s'accélère brusquement au début du siècle. L'arrivée du chemin de fer en 1904 introduit une économie d'échange et accroît considérablement le flux des visiteurs. La guerre bouleversera cette vallée comme toutes celles des Alpes où les mobilisés, très souvent des chasseurs alpins, subirent une mortalité élevée. Aussi plaçons-nous ici l'organisation

¹² Arpians, terme savoyard désignant les hommes de l'alpage.

¹³ Emplacement horizontal que l'on taille dans la pente pour permettre à une vache de se coucher à l'attache pendant la nuit.

de la vie pastorale, en apparence immuable depuis le xvii^e siècle, à coup sûr depuis le xviii^e. Nous avons choisi 1912, car les comptes du procureur de cette année nous ont été intégralement conservés.

L'alpage appartient à la commune. Situation originelle ? Non semble-t-il, les textes de 1439, 1615, 1619 ne mentionnent pas la commune. Mais il est impossible de connaître l'acte désignant la commune en tant que propriétaire¹⁴. Le conseil municipal loue gratuitement l'alpage aux consorts, construit et entretient la chavanne et élit le procureur. L'assemblée générale des consorts, en fait le plus grand nombre des électeurs, prend les décisions concernant la gestion de l'alpage. Il ne semble pas qu'il y ait jusqu'à cette date de 1912 conflit entre le Conseil municipal dont les membres sont toujours consorts de l'alpage et l'assemblée générale des alpagistes.

1) *Le procureur.*

Le procureur, choisi par le conseil municipal, accomplit d'abord un été d'apprentissage auprès du procureur élu l'année précédente. Le deuxième été il prend la responsabilité de l'alpage, fixe les dates d'estivage, veille à l'entretien ou à l'achat du matériel de la chavanne, tient les comptes en ayant parfois recours à un autre consort plus doué en arithmétique, recrute le personnel. Longtemps les « montagnards » ont tous été embauchés à Vallorcine, vallée surpeuplée qui fournissait de la main-d'œuvre à la zone pastorale du Beaufortin et de Tarntaise. On procède d'abord de gré en gré ; éventuellement, on complète l'équipe à la sortie d'une grand-messe de printemps. Le procureur monte sur le mur du cimetière et fait un appel aux enchères, choisissant les hommes les plus solides et réputés bons trayeurs. Pendant des siècles l'embauche a été facile ; avec l'arrivée du chemin de fer, la situation se renverse : on commence à rechercher au loin des Valdotains ou des Valaisans généralement d'Izérable. Peut-on parler d'étrangers ? Vallorcins, Valdotains et Valaisans s'expriment dans le même dialecte.

2) *Le personnel.*

Les 7 montagnards se répartissent selon une hiérarchie très précise, déjà fixée au xviii^e siècle. Le « fruitier », payé 3,60 F par jour en 1912, gère la chavanne ; de lui dépendra pour une part la qualité du gruyère. A ses côtés, le « séracier » payé 2,70 F

¹⁴ Ce transfert de propriété des consorts à la commune est fréquent en Valais, Loup J. [6], p. 162.

fabrique évidemment le sérac, mais assure la cuisine, une cuisine bien simple : pomme de terre et pain fournis par les consorts, sérac de l'alpage, pollente. Les frais de nourriture se montent à 39 F pour l'été 1912, guère plus de 10 centimes par homme et par jour.

Personnage aussi important que le fruitier, le 1^{er} berger payé 3,60 F¹⁵, doit pouvoir déceler rapidement les maladies bovines et veiller à une pâture méthodique des différents quartiers de l'alpage, car en 1912 encore on risque de manquer d'herbe en fin de saison. Il est aidé d'un 2^e et d'un 3^e berger. Le boveron nettoie les écuries et veille à la bonne répartition du lizier dans la zone irrigable. Enfin l'équipe se complète d'un bûcheron qui exploite le bois coupé par les consorts l'été précédent. Rude tâche, les charges doivent être remontées à dos, de la forêt à la chavanne, Vallorcine n'utilise pas le mulet. Même dans le fond de la vallée, tout se transporte à dos d'homme, telle est d'ailleurs la pratique du haut Valais d'où viennent les premiers défricheurs de Vallorcine.

Deuxième et troisième bergers et bûcheron touchent chacun 2,60 F par jour. Salaire modeste pour une vie rude. Bien sûr, logement et nourriture sont gratuits. Pauvres avantages en nature ! Les hommes couchent sur la paille d'un bas flanc de la chavanne. Ils se lèvent vers 3 heures pour la première traite à l'écurie avant la première pâture, après le repas bien frugal qu'a servi le séracier ; la sieste coupe cette longue journée qui se terminera par une nouvelle pâture et la traite vespérale dans les 25 écuries.

3) *Le troupeau.*

Nos sept hommes doivent entretenir 146 laitières ; en 1786 les montagnards étaient également 7, mais n'avaient la charge que de 119 laitières, la productivité a augmenté.

Le troupeau se partage entre 69 consorts : les deux plus riches inalpent 4 vaches chacun ; 13 : 3 vaches ; 39 : 2 vaches, et 9 plus pauvres, seulement 1 vache. Vallorcine est restée une société égalitaire comme à la fin du XVIII^e siècle. En 1786, on note une moyenne de 2,6 vaches par alpagiste ; en 1912 cette moyenne s'abaisse à 2,1, car la vallée est plus habitée.

Le bétail inalpé depuis des siècles est soumis à une réglementation très stricte commune à toutes les montagnes savoyardes où l'herbe risque de manquer. On ne peut estiver que les laitières hivernées dans l'étable du consort ; génisses et vaches tarées sont exclues et pâturent d'autres montagnes plus pauvres ou plus diffi-

¹⁵ Il en était encore de même dans le haut Valais en 1959. Lire Loup J. [7].

ciles d'accès. Présence d'un taureau dont le 1^{er} berger note soigneusement le nombre de saillies, 18 en 1912, que le propriétaire de la vache devra payer un franc. Le propriétaire du taureau perçoit une somme fixe de 40 F, tandis que ceux des laitières verseront 7 F par tête. Les porcs sont admis pour utiliser le petit-lait, mais on leur perce les narines d'un anneau afin qu'ils ne puissent détériorer la pelouse de leur groin.

En marge, les chèvres parcourent les quartiers dangereux pour les vaches en montant chaque jour des mayens de la vallée, au prix de 2 à 3 heures d'escalade, sous la conduite de petits bergers. L'un d'eux mourra d'une chute à cette époque.

4) *Les rassemblements de consorts.*

Sur Loriaz, pas de fête d'alpage, pas de combat de vaches comme à Balme, tout proche, ou en Valais. Vallorcine vit dans une tradition de pauvreté et célèbre en bas, à l'église, une messe pour « la protection du bétail ». Les honoraires de cette messe et la bénédiction seront payés en nature par l'attribution d'un gruyère. En 1906, Vallorcine a élu trois conseillers municipaux anticléricaux !

Néanmoins les consorts se rassemblent au moins trois fois sur « l'Au ». Le 15 août, où tous peuvent être disponibles, afin de conduire le troupeau sur le quartier escarpé du Tailen et pour les deux pesées du lait destinées à évaluer le rendement de chaque vache. La première pesée a lieu le matin du 15^e jour de l'inalpage, la seconde l'après-midi du 30^e jour ; ainsi on pense obtenir la moyenne la plus exacte possible. Les pesées déterminent la répartition du fromage. Les propriétaires méfiants traitent eux-mêmes leur propre bétail. Si le propriétaire ne monte pas, le procureur doit vérifier qu'aucune goutte ne demeure dans le pis.

En 1912, les deux pesées donnèrent 918,6 litres, soit une moyenne de 6,3 litres par laitière et par jour. Le double de 1786 ! Cette moyenne tombe à 4,6 litres pour la vache la plus proche du velage, s'élève à 10,1 litres pour la meilleure, au plus fort de sa lactation. Cette année-là, la montagne a produit 3 456 kilos de « gruyère de montagne » en 255 pièces variant de 9 à 27 kilos. Avant la répartition qui a lieu le lendemain de la désalpe, le procureur retranche les fromages de mauvaise qualité et les vend ; on parviendra ainsi à une distribution plus équitable. Cependant, le procureur n'est pas au bout de sa peine. Il répartit par fromage entier : l'un recevra trop et doit payer la différence ; l'autre recevra moins et empochera un peu d'argent ; on discutera encore de la plus ou moins bonne

qualité¹⁶. De toute manière, le fromage est gras, la montagne ne fabrique point de beurre.

Le jour où le sociétaire retire son fromage, pour s'éviter une deuxième montée à l'Au, il accomplit une demi-journée de corvée par vache inalpée : épierrement, entretien du canal, des fossés, coupe du bois qui séchera sur place pour l'année suivante. Le sociétaire défaillant doit payer 6 F par journée de travail. En fin d'année, le livre de compte sera déposé à la mairie et soumis au contrôle du maire¹⁷.

Ainsi va la vie pastorale de Loriaz chaque été depuis des siècles; seul le nombre des vaches peut varier, les usages semblent immuables.

III. Rénovation de l'alpage après la Première Guerre mondiale.

21 Vallorcins tués à la guerre, déficit des naissances, les conséquences sur l'alpage ne seront pas immédiates. De 1919 à 1924, la construction du premier barrage d'Emosson a retenu les Vallorcins tentés par l'émigration.

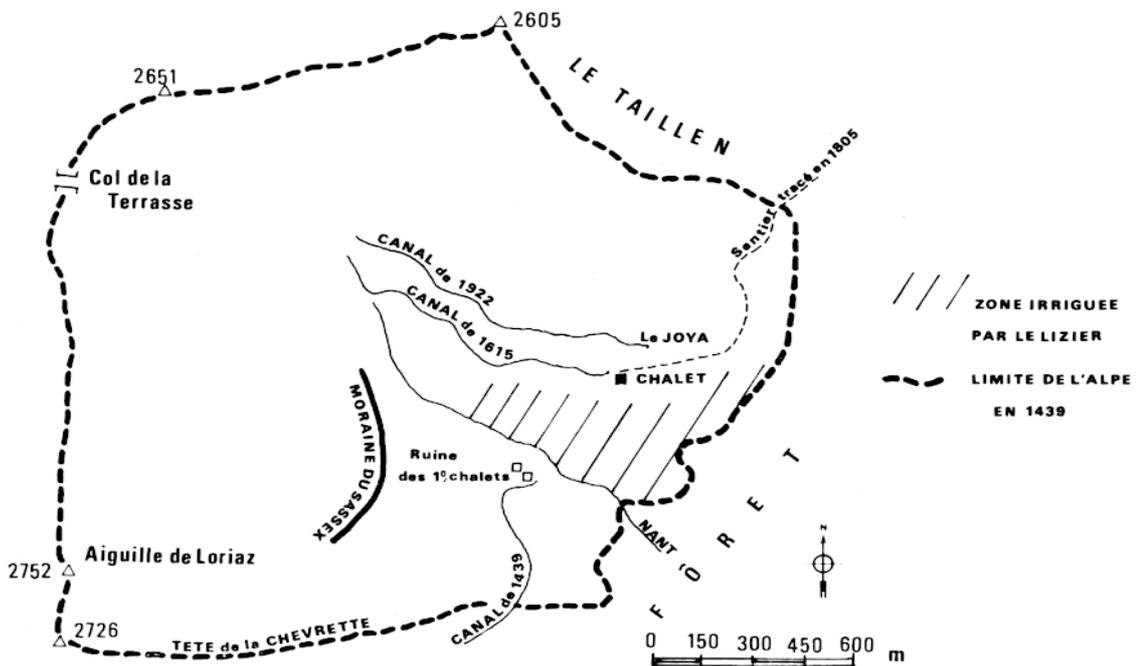


Fig. 2. — L'alpage de Loriaz.

¹⁶ Sur le mode de répartition du fromage. Lire Loup J., p. 47.

¹⁷ Habituellement les comptes sont approuvés par l'assemblée des consorts. Loup [6], p. 168.

Dans l'immédiat après-guerre, les effectifs inalpés se maintiennent, progressent même, 157 têtes en 1922. Car le hameau isolé de Barberine estivait jusqu'ici ses vaches sommairement sans écurie sur sa pauvre montagne au long de la frontière suisse. Les hommes de Barberine ont mieux à faire maintenant qu'un double va-et-vient journalier et joignent leurs laitières au troupeau commun. Le rendement par tête et par jour atteint 7 litres en 1923¹⁸.

Le produit de l'alpage est très recherché; chaque jour les hôtels de la vallée s'approvisionnent en lait frais de Loriaz. On entreprend la fabrication du beurre, mentionnée en 1765, mais que la mémoire collective avait oublié.

Les consorts envisagent donc l'avenir avec confiance. Mais les chalets ont bien vieilli. Un premier groupe d'alpagistes avait déjà reconstruit une écurie avant 1914. Les hommes démobilisés poursuivent les travaux dès 1919.

La commune donne l'exemple en mettant en adjudication la construction d'une nouvelle fruitière le 9 septembre 1919 en vue de la saison prochaine; en fait elle ne sera terminée que pour l'été 1922, et dans l'intervalle le devis a triplé ! De leur côté, les possesseurs de fonds construisent leurs écuries neuves à l'extérieur des vieilles écuries. Les moins actifs, usagers des 4 dernières vieilles, sont sommés le 17 novembre 1921 d'agir comme toute la communauté afin que la démolition des derniers bâtiments vétustes libère une vaste cour intérieure.

Les nouvelles écuries s'individualisent nettement, posées en arc de cercle comme des ruches. Cette fois tous les murs sont en pierres jointoyées au mortier. La chaux a été montée à dos d'hommes. Le bois nécessaire à la charpente et aux ancelles a été abattu dans la forêt l'automne précédent. On a choisi des épicéas qui séchent mieux que les mélèzes, taillé sur place poutres et ancelles. Au printemps, les pièces de bois allégées par le séchage ont été tirées sur la dernière neige par les consorts, rude travail, car il faut les remonter. Les ancelles ont été transportées à la hotte.

La reconstruction se complète du tracé de nouveaux chemins d'accès depuis la vallée, œuvre pour une grande part des Eaux et Forêts. Le réseau des rigoles à lizier est rénové. Et une fois de plus on vise l'amélioration du joyat, obsession séculaire ! A l'automne 1923, deux chasseurs de chamois à l'affût s'avisent qu'un canal est possible en direction de ce quartier. Le travail aussitôt entrepris est mené à bien en 8 jours. Un chemin est tracé afin d'amener sur

¹⁸ [13], p. 46.

le joyat le fumier en charrette à bras. Ainsi le joyat pour la première fois sera fumé et arrosé, le vieux rêve devient réalité.

Ces travaux furent accomplis au prix d'une journée par alpagiste, taxée 14 F en cas de défaillance; la commune et l'Etat financèrent. Pour la 1^{re} fois un organisme plus élevé que la commune intervient.

L'ensemble est primé au concours d'alpages de 1923. Les consorts flattent l'administration par des promesses éphémères ou jamais tenus, tel l'épandage d'engrais chimiques. La montée du fumier en charrette à bras fut elle-même bien vite abandonnée. Pour la 1^{re} fois l'herbe n'allait plus manquer, alors à quoi bon peiner pour accroître son rendement.

IV. Le déclin de l'alpage (1924-1965).

A) DE 1924 A 1939. BAISSÉ DES EFFECTIFS.

En 1924 le grand chantier d'Emosson se termine, l'émigration vide la vallée, on élève moins de bétail, la commune voisine des Houches également. Or les consorts des Houches exploitaient l'excellente montagne de Balme à l'Est de Vallorcine. Des fonds y sont disponibles qu'acquière plusieurs Vallorcins, autant de perdu pour Loriaz.

En 1931, lors de l'ouverture du dernier registre d'alpage on compte 104 vaches, l'herbe n'est plus entièrement pâturée. Cependant on ne prolonge point la durée de l'inalpage qui restera de l'ordre de 50 à 60 jours, tant est forte la tradition dans la vie pastorale. En revanche, au printemps de 1936, l'assemblée générale des consorts vote l'inalpage des génisses sur Loriaz au prix d'une taxe égale aux 4/5^e de celle des vaches. Elles ne s'y précipitent point : 13 génisses en 1936, un maximum de 22 en 1938. Aucun consort n'envisage d'accroître son cheptel alors que chacun maintenant pourrait faucher davantage d'herbe dans la vallée.

B) DIFFICULTÉ A RECRUTER LE PERSONNEL.

Il devient de plus en plus difficile d'embaucher des Vallorcins. Il faut recourir davantage aux Valdôtains et surtout aux Valaisans d'Izérable dont le village n'est point encore désenclavé. De 1934 à 1939 le personnel de la montagne est même entièrement valaisan : le fromager arrive avec son équipe constituée. La belle hiérarchie traditionnelle s'est détériorée : le bûcheron a disparu, un mulet monte désormais le bois. Les salaires montent lentement, même en cette période de crise économique; celui du fromager passe de 30 F par jour en 1933 à 33,70 F en 1937, celui du vacher de 20 F à 23 F.

La dévaluation de 1937 inquiète les Valaisans qui exigent en 1938 d'être payés en francs suisses. Le personnel demande aussi à être mieux nourri, la note d'épicerie se gonfle et désormais on achète de la viande fraîche. Cependant les procureurs maintiennent 6 hommes, bien qu'il y ait moins de bêtes à traire en 1922 : 23 vaches par trayeur, en 1936 : 15, autre aspect du maintien de la tradition. Pour éviter de trop augmenter la taxe on réduit la durée de l'inalpage qui tombe à moins de 50 jours à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

C) LE RENDEMENT N'AUGMENTE GUÈRE.

On en reste au mieux à 6 litres par jour et par vache, bien qu'il y ait maintenant un effort d'amélioration de la race. Malheureusement on s'est divisé en deux syndicats : l'un autour d'un taureau « Abondance », l'autre autour d'un taureau Hérens. Cette division entraîna même une crise au conseil municipal. Le maire ne put obtenir de l'Etat qu'une subvention en faveur du Syndicat d'Abondance race française. Aussitôt les conseillers municipaux membres du Syndicat d'Hérens remettent leur démission.

D) LA SECONDE GUERRE MONDIALE MODIFIE PEU L'ÉVOLUTION ENTAMÉE.

En effet, les effectifs inalpés décroissent même plus vite. La pénurie alimentaire ne suscite pas, comme on s'y attendait, un désir d'accroître le cheptel. Il semble bien aussi que l'on ait préféré garder des vaches en bas tout l'été pour échapper aux réquisitions qui frappent l'alpage; de 100 vaches en 1939 on tombe à 61 en 1943. En revanche les génisses se maintiennent autour d'une moyenne de 15, avant, comme pendant le conflit.

Notons une baisse de rendement : on tombe à 4 litres par jour et par tête en 1943; visiblement on envoie à la montagne les mauvaises laitières.

L'immigration des Suisses est interdite par l'occupant, mais en revanche les jeunes Vallorcins n'émigrent plus et ne boudent plus l'embauche par le procureur. Ils seront même 8 en 1942, 9 en 1944, et on tombe ainsi à un trayeur pour 9 vaches ! La vieille hiérarchie tombe en désuétude. Dans cette même année, 4 montagnards touchent le salaire le plus élevé, 80 F par jour. Le livre de paye ne distingue plus le fromager et le 1^{er} berger. La dévaluation entraîne le triplement des salaires de 1940 à 1945.

E) LA VIE PASTORALE MORIBONDE DE L'APRÈS-GUERRE.

La pléthore de personnel disparaît une fois la paix retrouvée. La pénurie alimentaire néanmoins se poursuit et explique jusqu'en 1949 le maintien des effectifs autour de 75 laitières. Le procureur doit donc se préoccuper de l'embauche : annonces dans le journal régional *Le Dauphiné Libéré*, nombreux coups de téléphone, promesses de hauts salaires qui, l'inflation aidant, peuvent croître de 50 % d'un été à l'autre.

Aussi les candidats à la fonction de procureur se dérobent et, en 1947, le conseil municipal établit un tour de rôle entre les 59 alpagistes, mais nombre d'entre eux auront abandonné l'élevage avant même que ne vienne leur tour. Beaucoup de familles renoncent à la fenaison et la montagne cesse d'être le bien commun. Et pour la première fois les consorts ne sont plus majoritaires au conseil municipal de l'après-guerre, plus marqué à gauche. La nouvelle municipalité décide de louer Loriaz en raison de 5 F par tête, location modique certes, mais que n'auraient pas voté une majorité d'alpagistes. Nous sommes loin du temps où tout le monde est alpagiste à l'exception des « étrangers » à la vallée : curé, instituteur, garde forestier et « gapians » mal aimés (douaniers). La tenue des comptes ne permet pas de vérifier si cette location a été réellement perçue.

A quoi bon ! Dès 1950 le déclin s'accélère : on tombe à 62 laitières inalpées et 8 génisses. Pour réanimer l'estivage des jeunes bêtes on abaisse la taxe perçue, en vain. Pourtant l'élevage des génisses serait rentable pour des paysans-ouvriers dépourvus de fruitière, c'est le cas de Vallorcine. Mais il faudrait un goût du maguignonnage qui manque aux Vallorcins.

Donc de moins en moins de bêtes, de plus en plus de peine à leur trouver des vachers; les Suisses ne viennent plus, le Valais enrichi change de genre de vie. A l'occasion on trouve un fromager en Tarentaise, des bergers en Italie, mais de plus en plus il faut persuader quelques rares Vallorcins célibataires. A mesure que le troupeau se réduit, la productivité décroît; au mieux un trayeur pour 13 à 14 laitières. On reste bien en dessous des années de prospérité. Les salaires croissent plus vite que le prix du produit : le fromage¹⁹.

Le personnel moins surmené, mieux payé, mieux nourri désire redescendre au plus tôt, pas question malgré l'abondance de l'herbe de prolonger l'inalpage qui atteint à peine deux mois et se terminera même un 13 août en 1951. En 1962 les bergers exigent de descendre

¹⁹ Gardelle Ch. [4], Inalpage des laitières, p. 9.

dès le 1^{er} septembre. Déjà de jeunes épicéas ont reconquis les lisières inférieures abandonnées par les bergers. L'alpage n'est pas mort brusquement lors de sa fermeture en 1963. Cette année-là on a rassemblé seulement 24 laitières et 4 génisses, gardées par deux montagnards percevant pareillement leurs 28 francs quotidiens.

F) UNE AUTRE FONCTION PASTORALE EST-ELLE POSSIBLE ?

En 1967 deux bergers du Var viennent visiter Loriaz. Le maire propose une location gratuite. Un chemin jeepable et un téléphérique construits pour le percement des galeries d'Emosson désenclavaient l'alpage. Peine perdue. Pour venir si loin des rivages méditerranéens, il faudrait que Loriaz ait d'exceptionnelles qualités. Aucun transhumant n'est jusqu'à présent remonté si haut vers le Nord. Un éleveur local, depuis une dizaine d'années, estive, sans garde permanente, une soixantaine de brebis et d'agneaux. Ils furent « démontagnés » en 1974 par hélicoptère à la suite de la neige précoce du 23 septembre.

Pourrait-on estiver des génisses ? En 1975, l'alpage proche de Charamillon a reçu les bovins sans lait d'un maquignon, et depuis plusieurs années déjà, d'autres troupeaux pâturent les prairies délaissées du Tour. Les conditions économiques ont condamné la vie pastorale de Loriaz. Le tourisme s'est substitué aux vaches.

G) UNE VOCATION TOURISTIQUE : DES OCCASIONS MANQUÉES.

Loriaz est au pied des escalades de la chaîne des Perrons et possède une belle vue sur le Nord du massif du Mont-Blanc. Vallorcine, dès le second Empire, songeait à retenir les touristes allant de Suisse à Chamonix. A l'ouverture de la voie ferrée (1904), des hôtels se construisent et en 1913 un Vallorcinois entreprenant obtient du conseil municipal le droit de bâtir et d'exploiter une auberge à Loriaz. En effet, déjà des promeneurs fréquentent l'alpage : en 1912, 65 litres de lait frais leur ont été vendus. La guerre met en sommeil l'exécution du projet. Notre Vallorcinois revient de l'hécatombe mais renonce à construire l'auberge et ouvre une carrière d'ardoises.

En 1923, la commune vend une parcelle de Loriaz à l'Anglais Rusling, constructeur d'un chalet qui deviendra pour tous « le chalet de l'Anglais ». Les ventes de lait frais par le fromager révèlent le passage de touristes de plus en plus nombreux. Mais on ne prend aucune initiative pour les accueillir. Les travaux de galeries pour le remplissage du barrage d'Emosson nécessitent la construction d'un téléphérique. Le conseil municipal se voit proposer la cession

de ce téléphérique avec des normes permettant un trafic de voyageurs. La proposition n'a pas eu de suite. On retarde ainsi l'occasion de transformer l'alpage en station de ski. La mairie loue la Chavanne aux groupes qui désirent y passer la nuit. En 1974, on autorise l'U.C. P.A. à restaurer pour son propre compte l'écurie la plus vaste. E.D.F., de son côté, a rénové un petit bâtiment pour le séjour éventuel de son personnel d'entretien.

Les autres bâtiments risquent maintenant une démolition rapide. Le passage de foules de plus en plus nombreuses s'accompagne de vandalisme. Le « chalet de l'Anglais » a été complètement détruit en 1968 et les tuiles de bois (ancelles) des écuries sont brûlées. Quelques possesseurs de fonds commencent à s'inquiéter. Ce site serait à conserver, non seulement par respect du passé, mais aussi pour l'avenir touristique. Depuis plusieurs années il se dit de bouche à oreille que Loriaz pourrait intéresser des groupes financiers : neige assurée, bon ensoleillement. Loriaz exploité collectivement depuis des siècles basculerait dans le monde capitaliste.

CONCLUSION

Ainsi l'histoire de l'alpage est chaque fois sensible à l'évolution de la civilisation. Sa naissance est liée à la colonisation Wallser (valaisanne) qui a marqué les Alpes centrales depuis les Tauern jusqu'à la Savoie. Les guerres du xvi^e au xviii^e siècle, qui opposent ici les grands états européens, sont la cause d'un premier déclin. Le surpeuplement progressif de la vallée entraînera la surcharge de l'alpage et des efforts à la fois pour l'agrandir et l'exploiter de façon plus intensive, long épisode du surpeuplement rural de toute l'Europe. Notre monde actuel de hauts salaires et de productivité condamne aujourd'hui une vie pastorale communautaire vieille de plusieurs siècles. Une civilisation de loisirs pourrait donner une nouvelle vie à l'alpage.

P.S. — Le 13 février 1976, le conseil municipal vote les premiers crédits pour transformer la chavanne en refuge gardé, ouverture prévue l'été suivant.

BIBLIOGRAPHIE

1. COUVERT DU CREST (Roger). — Une vallée insolite, Chamonix - Le Mont Blanc, 2 tomes, 1971.
2. GARDELLE (Charles). — Le déclin de la vie pastorale (*Bull. de la Fédération Française d'Economie Montagnarde*, n° 15, 1964-1965, p. 433-442).
3. GARDELLE (Charles). — Enquête pastorale dans les Alpes françaises. Centre Cerafer de Grenoble, 1969-1974, 2 vol.
4. GUICHONNET (Paul) (sous la direction de...). — Histoire de la Savoie, Privat-Toulouse, 1974.
5. LÉVI-PINARD (Germaine). — La vie quotidienne à Vallorcine au XVIII^e siècle (*Mémoires et documents de l'Académie Salésienne*, t. XXXV, Annecy, 1974).
6. LOUP (Jean). — Pasteurs et agriculteurs valaisans, Thèse Lettres, Grenoble, 1965, 688 p., fig.).
7. LOUP (Jean). — Fiesch (haut Valais), étude sur une commune de haute montagne (*R.G.A.*, t. XIX, 1961, p. 607-643).
8. SIAUD (Anne-Marie). — La vallée de Vallorcine (D.E.S. Grenoble, 1971).
9. ROBERT (Jean). — Un habitat de transition : Vallorcine (*R.G.A.*, 1936, t. XXIII, p. 667-700).
10. VEYRET (Paul). — L'épaulement de la vallée glaciaire (*R.G.A.*, 1968, t. LVI, p. 43-65).
11. VINCENT (François). — La topographie glaciaire de Vallorcine (D.E.S. Paris, 1970).
12. Concours d'alpages 1923 (*Annuaire de la Soc. Française d'Economie Alpestre*, 1923, p. 46-47).
13. Concours d'alpages 1950 : Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpestre, n° 1, p. 76-78).